LES BONNES PRATIQUES

> INFORMATION DESTINÉE AUX PROPRIÉTAIRES D'ARBRES PROCHES DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. Câbles décrochés, poteaux endommagés, équipements techniques hors service ou vandalisés... si vous constatez un dégât sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, signalez-le aux équipes d'Orange, soit :

À PARTIR DE VOTRE SMARTPHONE TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION 1013 RÉSEAU EN FLASHANT LE QROODE ADAPTÉ.



Android

iPhone

- prenez une **photo** de l'incident
- précisez l'**adresse** exacte et la nature des dégâts





> À PARTIR DE MA LIGNE FIXE EN APPELANT LE 1013



Orange SA au capital de 10 595 541 532 euros 78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris SIRET 380 129 866 46850

DANS CES DEUX DERNIERS CAS

Relevez le numéro mentionné sur l'étiquette bleue apposée sur le poteau pour faciliter la localisation de l'incident.





ÉLAGUER : POURQUOI ?

Chaque année, les chutes d'arbres et l'usure par frottement des branches sur les câbles constituent une cause importante de dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange.

Pour prévenir ces dommages et assurer ses obligations de continuité de services, Orange invite les propriétaires riverains des lignes à procéder régulièrement à leurs frais aux travaux d'élagage.



ÉLAGUER QUI FAIT QUOI ?

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif.

LE SAVIEZ-VOUS ? •

En cas de dommages causés aux câbles :

- 1) **vous engagez votre responsabilité civile**. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- 2) vous êtes également **passible d'une amende de 1 500€ par** câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.



Le téléphone est aujourd'hui absolument indispensable tant dans la vie courante que sur le plan professionnel et sécuritaire notamment dans les cas d'appels d'urgence (112, SAMU, policesecours, sapeurs-pompiers...).

Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :

- > des personnes dépendantes , sont isolées.
- des liaisons internet, des télétransmissions sont coupées.
- > des alarmes deviennent inactives avec toutes les conséquences qui en découlent...



LE BON CONSEIL

.

Sachez qu'il est toujours préférable de confier ses travaux d'élagage à un spécialiste.

Si vous craignez un risque de détérioration du poteau situé à proximité de la zone de travaux, vous pouvez solliciter Orange pour une prestation de dépose/ repose. Cette demande de devis de dépose/repose est à adresser:

Par mail: acctechnique.uilpc@orange.com
Par Courrier: Orange
UILPC site de Limoges Noriac
25, rue Edouard Michaud
CS 40001
87033 LIMOGES DEDEX